

OBSERVATION PARTENARIALE
DE LA CONJONCTURE*L'essentiel de l'emploi et de l'économie
en Provence - Alpes - Côte d'Azur***AU 2^e TRIMESTRE 2020,
L'EMPLOI RECOULE MAIS L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE RÉSISTE**

En région, la détérioration de l'emploi et du marché du travail initiée au 1^{er} trimestre, se poursuit au 2^e trimestre pour la plupart des indicateurs : recul de l'emploi salarié, forte baisse des déclarations préalables à l'embauche (DPAE), forte augmentation de la demande d'emploi et de l'Indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC)... seul l'intérim repart à la hausse notamment dans l'industrie et la construction. Pour autant, l'activité économique régionale et nationale montre des signes de rebond malgré un contexte national et international contraint et rempli d'incertitudes.

En fin de communiqué, retrouvez les dernières données sur offre et demande d'emploi, déclarations d'embauche et activité partielle.

**Points de vigilance**

Après la chute brutale de l'activité liée à la crise sanitaire, l'économie régionale se relève progressivement, mais de manière moins rapide qu'au niveau national. La baisse de l'emploi salarié au 2^e trimestre 2020 y est plus forte (-1,4% en région pour -0,8% en France métropolitaine).

La situation sur le marché du travail semble davantage problématique avec une hausse légèrement plus importante en région du nombre de demandeurs d'emploi (+4,8% en région pour +4,2% en France métropolitaine).

Comparés à un mois normal, les niveaux d'activités dans l'*Industrie* et les *Services marchands* sont plus en retrait. Seul le secteur du *Bâtiment* semble retrouver un niveau d'activité proche de la normale, comme au niveau national. Mais même dans celui-ci, le contexte d'incertitude sanitaire et économique ne permet pas aux chefs d'entreprise de se projeter sereinement et les investissements sont en fort repli.

La région apparaît plus en difficulté du fait de la prépondérance des activités de *Services marchands* dans son économie. Les secteurs liés au **tourisme** tels que **l'hébergement-restauration, les activités culturelles, les loisirs, l'événementiel, les transports...** sont tous fortement impactés.

Le département des **Alpes-Maritimes** semble plus affecté. Dans ce territoire, l'accueil de touristes étrangers et le tou-

risme d'affaires constituent une part importante des activités. Les répercussions de la crise touchent tout particulièrement les secteurs déjà cités mais également une diversité d'autres activités de services induits. Aussi, toute une série d'indicateurs témoigne d'une dégradation marquée dans ce département, avant même les conséquences économiques des inondations de début octobre : baisses les plus fortes de l'emploi salarié, des déclarations préalables à l'embauche, des offres d'emploi déposées à Pôle emploi et hausses plus importantes de la demande d'emploi, de l'ICDC...

Les entreprises de la région ont mobilisé les mesures de soutien (fonds de solidarité, prêt garanti par l'État, report des cotisations sociales) dans les mêmes proportions qu'au niveau national. Il est **encore trop tôt pour observer les effets de la crise** sur les **défaillances d'entreprises** et sur la situation des **non-salariés** et le **secteur associatif**. Dans ce dernier, de nombreuses structures n'ont pas pu reprendre une activité normale et le volume de contrats aidés, souvent mobilisés par ce secteur, a fortement chuté au 2^e trimestre 2020.

Après le caractère sanitaire puis économique, cette crise sera aussi **sociale**. De premières données¹ montrent que le nombre de foyers allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) a fortement progressé au 2^e trimestre, en raison du maintien automatique des droits au RSA jusqu'à mi-septembre (+9,7% en un an).

¹ « Le flash trimestriel des données RSA et Prime d'activité des régions Provence - Alpes - Côte d'Azur et Corse, Données en juin 2020 (T2 2020) », DROS'omètre, n° 39, septembre 2020.

L'emploi toujours en baisse mais l'intérim se redresse

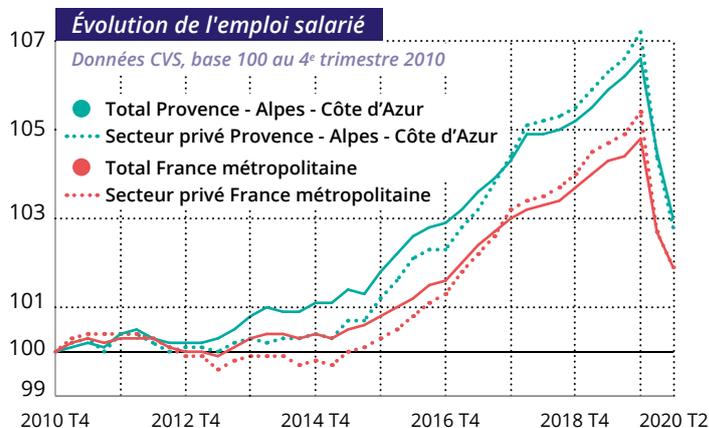
L'emploi salarié poursuit son recul

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, dans le contexte de crise sanitaire, l'emploi salarié continue de reculer de façon soutenue au 2^e trimestre 2020 : -1,4 % (soit -25 300 emplois), après -2,0 % en début d'année. Si le rythme de repli de l'emploi privé, qui concentre 75 % des effectifs totaux, ralentit (-1,5 %, après -2,6 %), il se renforce dans l'emploi public (-1,1 %, après -0,2 %). L'intérim, qui s'effondrait au trimestre précédent, repart à la hausse, notamment en fin de trimestre (+34,9 %, soit +10 600 emplois). À l'inverse, la réduction de l'emploi hors intérim perdure (-2,0 %, soit -36 000 emplois). Au final, au 30 juin 2020, le nombre de salariés s'élève à 1 820 000 en région, soit 51 000 de moins qu'un an auparavant (-2,7 %, après -1,0 %). L'emploi salarié diminue également en France métropolitaine mais à un rythme toutefois moins marqué (-0,8 %, après -2,0 %).

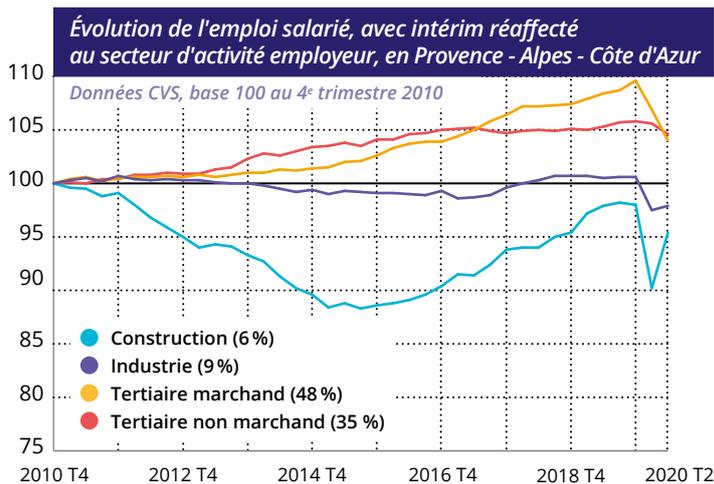
En réaffectant chaque intérimaire à son secteur d'activité employeur, l'emploi salarié se réduit significativement dans le **tertiaire marchand** : -2,8 % (soit -25 200 emplois), après -2,4 % début 2020. Les besoins de main-d'œuvre se contractent dans tous les sous-secteurs : *Hébergement-restauration* (-11,5 %, après -7,2 %), *Autres activités de services* (-3,7 %, après -3,0 %), *Commerce* (-1,7 %, après -1,4 %), *Activités de soutien aux entreprises* (-1,5 %, après -1,2 %), *Information-communication* (-1,3 %, comme au trimestre précédent), *Activités financières et d'assurance* (-0,9 %, après -0,6 %), *Activités immobilières* (-0,7 %, après -0,1 %) et *Transports et entreposage* (-0,1 %, après -3,0 %). La baisse du nombre de salariés, y compris intérimaires, s'accélère également dans le **tertiaire non marchand** : -0,9 % (soit -6 000 personnes), après -0,2 %.

Dans l'**industrie**, les effectifs retrouvent le chemin de la croissance ce trimestre (+0,4 %, soit +700 salariés, après -3,1 %), uniquement en raison d'un recours record à l'emploi intérimaire (+2 000 salariés). La demande de travail se redresse dans la quasi-totalité des sous-secteurs : *Fabrication d'autres produits industriels* (+1,3 %, après -4,1 %), *Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; Fabrication de machines* (+0,5 %, après -2,8 %), *Fabrication de matériel de transport* (+0,5 %, après -2,2 %) et *Raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution* (+0,2 %, après -1,8 %). Elle continue toutefois de reculer dans l'*Agroalimentaire* (-1,3 %, après -3,0 %).

Enfin, c'est dans la **construction** que les besoins de main-d'œuvre progressent le plus fortement, après avoir enregistré



Source : Insee, estimations d'emploi - Acoess-Urssaf, Dares, Insee, estimations trimestrielles.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre.
Note : données provisoires.



Source : Insee, estimations d'emploi - Acoess-Urssaf, Dares, Insee, estimations trimestrielles.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre.
Note : données provisoires.

la baisse la plus marquée au trimestre précédent (+5,7 %, soit +6 320 emplois, après -7,9 %). Cela est en très grande partie dû au dynamisme de l'intérim, dont les effectifs ont plus que doublé dans le secteur (+5 744 emplois). Le taux de recours à l'intérim gagne ainsi +4,7 points pour atteindre 9,8 %, il s'élevait à 13,0 % un an plus tôt.

En France métropolitaine, en tenant compte de l'emploi intérimaire, la demande de travail se contracte, comme en Provence - Alpes - Côte d'Azur, dans le tertiaire marchand (-1,6 %, après -2,1 %) et le tertiaire non marchand (-0,9 %, après -0,3 %). Elle continue cependant à diminuer dans l'industrie (-0,1 %, après -3,7 %). La construction voit ses effectifs en hausse à l'image de l'évolution régionale (+3,6 %, après -6,2 %).

Avertissement : depuis la publication de juillet 2018 portant sur le 1^{er} trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi publiées au niveau localisé (région et département) est étendu à l'ensemble de l'emploi salarié. Par rapport à la situation antérieure, sont désormais ajoutés aux salariés du secteur marchand, ceux du tertiaire non marchand, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs. Les salariés du tertiaire non marchand travaillent dans l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine ou l'action sociale. Parmi eux, 70 % relèvent du secteur public, les autres exercent une activité non marchande dans le privé (soutien scolaire, médecin, etc.). Par ailleurs, depuis la publication de juillet 2017 portant sur le 1^{er} trimestre 2017, les données sont établies par l'Insee en coproduction avec l'Acoess (champ privé hors intérim) et la Dares (sur l'intérim). Enfin, l'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du Bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

Une baisse historique des déclarations d'embauche

Au 2^e trimestre 2020 en région, le repli des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) s'intensifie : -49,7% après -7,8% au 1^{er} trimestre. Tous les types de contrats sont impactés. Les CDD d'un mois ou moins, qui représentent 60% des DPAE du trimestre, sont les plus en recul (-54,3%), suivi des CDI (-42,8%) et des CDD de plus d'un mois (-38,8%).

Tous les secteurs sont concernés par cette chute. L'Hébergement-restauration, secteur priviligiant les contrats courts et fortement impacté par la fermeture administrative, est le plus touché : les DPAE régressent



**-1,4 %
d'emplois salariés
sur le trimestre,
soit 25 300 emplois
de moins**

**L'industrie et la construction
se redressent grâce
à l'intérim**

**-49,7% de DPAE
sur le trimestre**

de -70,1% sur le 2^e trimestre 2020. Le secteur des Services, qui représente 66% des déclarations d'embauche, affiche également une baisse importante sur le trimestre (-47,4%). Les secteurs du Commerce, de l'Industrie et de la Construction sont aussi impactés mais de manière moins prononcée (respectivement -38,1%, -37% et -22,7%).

Les DPAE effectuées par les entreprises de moins de 50 salariés (69% des déclarations) sont en très net recul : -53,5% pour les TPE et -53,2% pour les entreprises de 10 à 49 salariés. Les entreprises de 50 salariés ou plus affichent également une baisse de -44,1%.

Poursuite de la dégradation du marché du travail

Nouvelle baisse de façade du taux de chômage

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le taux de chômage localisé poursuit sa baisse au 2^e trimestre 2020 (-0,5 point, après -0,3 point début 2020). Il s'établit ainsi à 8,3% de la population active, soit le taux le plus bas enregistré depuis 2008. Par rapport au 2^e trimestre 2019, il recule de -1,4 point.

En France métropolitaine, la tendance est similaire. Le taux de chômage diminue de -0,6 point sur un trimestre (après -0,2 point) et atteint 7,0% de la population active, un niveau similaire à celui connu avant la crise de 2008. Sur un an, le repli est de -1,2 point. D'après les prévisions de l'Insee, l'évolution du taux de chômage devrait s'inverser et augmenter nettement d'ici la fin de l'année, de l'ordre de +2,4 points par rapport à mi-2020.

Précaution : calculé en moyenne sur le trimestre, le nombre de chômeurs n'est que partiellement affecté par le confinement généralisé intervenu mi-mars, qui concerne 6 semaines sur les 13 du 2^e trimestre 2020.

La baisse du taux de chômage résulte d'un fort recul du nombre de personnes sans emploi se déclarant disponibles ou en recherche active d'emploi pendant la période de confinement. Celle-ci a en effet fortement affecté les comportements de recherche active d'emploi ainsi que la disponibilité des personnes (contrainte de garde d'enfant par exemple). La disponibilité pour travailler dans les deux semaines à venir est le deuxième critère du Bureau international du travail (BIT) pour être considéré comme chômeur. Le chômage au sens du BIT est donc plus faible pendant cette période de confinement, sans que cela ne traduise une amélioration du marché du travail.

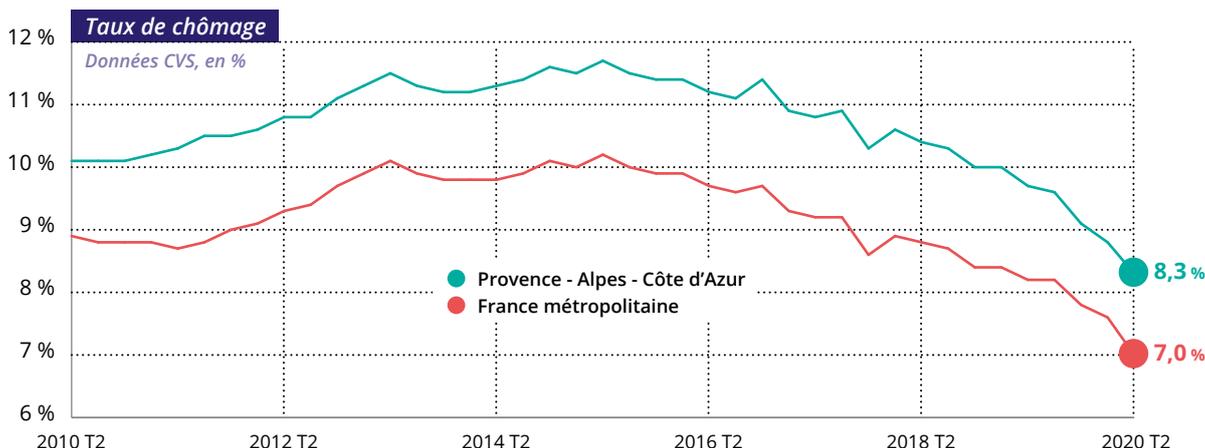
À l'échelle départementale, le taux de chômage décroît au même rythme qu'au niveau régional (-0,5 point) dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes (pour atteindre respectivement 8,8% et 7,0%). La baisse est plus franche dans les Bouches-du-Rhône (-0,9 point, à 8,3%) et le Vaucluse (-0,8 point, à 9,2%), département qui affiche toujours le taux le plus élevé de Provence - Alpes - Côte d'Azur. La diminution du taux de chômage est à l'inverse plus modérée dans les Alpes-Maritimes (-0,1 point, à 8,0%) et le Var (-0,3 point, à 8,0%).

Niveau record du nombre de demandeurs d'emploi

Au 2^e trimestre 2020, la région compte en moyenne 520 400 demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite ou sans activité). C'est 23 800 de plus qu'un an auparavant, soit +4,8%. Ce niveau de demandeurs d'emploi n'avait jamais été atteint.

La hausse de la demande d'emploi est plus de deux fois plus forte pour les hommes (+6,5% sur un an, après -3,9%) que pour les femmes (+3,1%, après -3,5%). De même, la demande d'emploi des jeunes de moins de 25 ans est bien plus impactée que celle des autres classes d'âge (+9,0% sur un an, après -6,4%).

Si les tendances enregistrées en août 2020 se maintiennent en septembre, ces évolutions devraient se poursuivre au 3^e trimestre 2020.



Note : données trimestrielles provisoires ; estimation à +/- 0,3 point près du niveau du taux de chômage national et de son évolution d'un trimestre à l'autre.

Source : Insee - Taux de chômage au sens du BIT (national), taux de chômage localisé (régional).

Baisse annuelle des retours à l'emploi ce trimestre

Au cours du 2^e trimestre 2020, plus de 90 100 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A ou B ont accédé à un emploi d'un mois ou plus, soit une baisse de -15,5% par rapport au 2^e trimestre 2019. Sur 12 mois glissants, cela représente plus de 349 800 retours à l'emploi (-8,2% par rapport à l'année précédente). Sur la même période, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A ou B augmente de +12,6%.

Les baisses des retours d'emploi touchent particulièrement les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans (-22,5%), les femmes (-21,1% contre -10,6% pour les hommes) et ceux inscrits depuis moins d'un an (-20,5%). Le 2^e trimestre 2020 a le volume le plus bas de retours à l'emploi parmi les seconds trimestres des années précédentes.

Les Alpes-Maritimes ont la plus forte diminution annuelle du volume des reprises d'emploi (-23,6%) suivent le Var (-15,1%) et le Vaucluse (-14,9%). La baisse est légèrement moindre dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Bouches-du-Rhône (respectivement -12,7% et -11,5%). Le département des Hautes-Alpes est le moins impacté avec une baisse de -8,3%. Les demandeurs d'emploi positionnés sur les familles de métiers de l'« Hôtellerie, restauration, tourisme » et du « Commerce, vente, grande distribution » sont les plus impactés par le recul annuel.

L'ICDC est un indicateur conjoncturel proposé par Pôle emploi dans le but de synthétiser l'incidence de la conjoncture économique sur l'état du marché du travail, et les opportunités qu'il offre pour trouver un emploi. Il reproduit le calcul de l'espérance de vie d'une population en évaluant la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emplois qui connaîtraient durant toute la période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré.



Taux de chômage de 8,3 %

-0,5 point sur le trimestre

Forte hausse de la demande d'emploi (catégories A, B, C) sur un an

90 100 reprises d'emploi d'une durée d'un mois ou plus sur le trimestre

des retours à l'emploi (respectivement -24% et -23%). Tandis que les retours à l'emploi ont progressé de +36% pour ceux recherchant un métier de la « Construction, BTP ».

Forte détérioration de l'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC)

Avec une conjoncture économique maintenue telle qu'elle s'établit au 2^e trimestre 2020, un demandeur d'emploi en région resterait, en moyenne, inscrit environ un an dix mois et deux semaines (681 jours) sur les listes de Pôle emploi, soit près de 10 mois de plus ce trimestre.

Cet indicateur est fortement dégradé en raison de la crise sanitaire. Cette hausse impacte plus les hommes que les femmes, les jeunes sont moins touchés que les seniors et les 25-49 ans.

Au niveau géographique, l'ICDC des Alpes-Maritimes se détériore le plus (presque un an d'ancienneté supplémentaire en un trimestre) : il devient même, pour la première fois depuis que cet indicateur existe, l'ICDC le plus élevé devant celui des Alpes-de-Haute-Provence. Les indicateurs du Var et du Vaucluse se dégradent de plus de neuf mois chacun ; alors que ceux des Alpes-de-Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône et des Hautes-Alpes sont moins impactés (d'environ 7 à 8 mois de plus).

Les indicateurs se détériorent le moins pour les demandeurs d'emploi positionnés sur les familles de métiers de la « Santé », « Banque, assurance, immobilier » et « Communication, média, multimédia » avec une hausse d'ancienneté d'inscription de cinq à sept mois en un trimestre. Les ICDC confirment une augmentation plus importante de durée au chômage pour l'« Installation et maintenance », le « Transport et logistique » et surtout pour l'« Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation » (de dix mois à plus d'un an supplémentaires).

ZOOM SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DÉPARTEMENTALISÉ

La demande d'emploi augmente dans tous les départements de Provence - Alpes - Côte d'Azur

La croissance annuelle de la demande d'emploi s'observe dans tous les départements de la région. Elle est particulièrement marquée dans les Alpes-Maritimes (+9,6%, après -2,9%) et le Var (+5,6%, après -5,3%). Elle est toutefois inférieure à la hausse régionale dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence (+3,3%, après -2,9%), des Hautes-Alpes (+4,4%, après -0,2%), des Bouches-du-Rhône (+2,6%, après -3,8%) et du Vaucluse (+3,5%, après -3,2%).

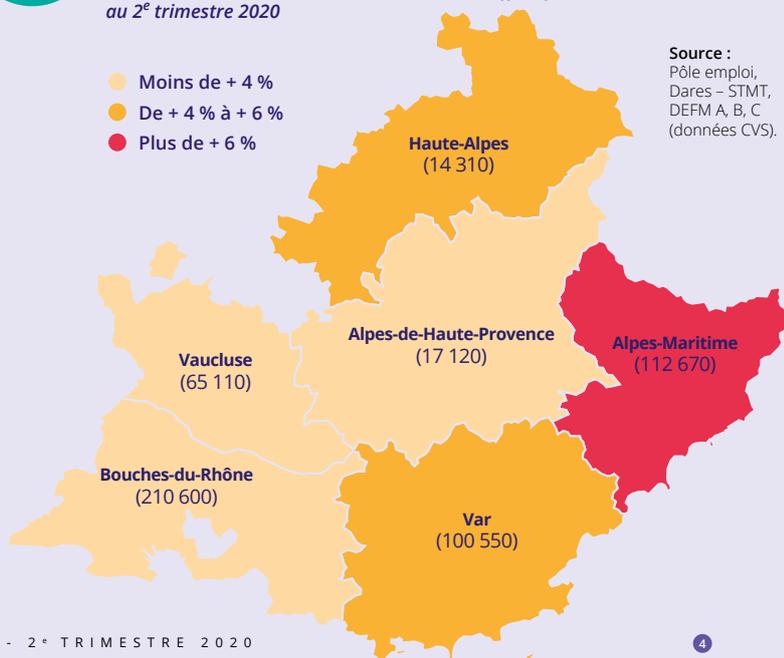
Provence - Alpes - Côte d'Azur : +4,8 %
France métropolitaine : +4,2 %



Évolution de la DEF M A, B, C par département entre le 2^e trimestre 2019 et le 2^e trimestre 2020

Données CVS-CJO, évolution annuelle en % et effectifs (arrondis) au 2^e trimestre 2020

- Moins de +4 %
- De +4 % à +6 %
- Plus de +6 %



Source :
Pôle emploi,
Dares - STMT,
DEFM A, B, C
(données CVS).

Une reprise progressive de l'activité française dans un contexte mondial incertain

Dans les économies touchées au printemps par l'épidémie, l'activité se relève progressivement de sa chute du 2^e trimestre 2020. Dans les pays occidentaux, la demande intérieure s'est redressée avec l'allègement des restrictions et les mesures de soutien aux ménages. La reprise pourrait toutefois ralentir à l'automne, du fait de deux incertitudes majeures : l'évolution de l'épidémie, qui se traduit par un durcissement des mesures sanitaires, et l'issue des élections américaines.

En France, l'activité a entamé une reprise graduelle après la fin du confinement. Au 3^e trimestre, la plupart des secteurs

ont progressivement retrouvé un niveau d'activité proche de celui d'avant-crise, mais certains restent pénalisés par les effets de la crise sanitaire (*Transport aérien de voyageurs, Hébergement-restauration, Activités culturelles...*).

Au 4^e trimestre, les incertitudes quant à la situation sanitaire conduiraient à un essoufflement de la reprise, et la consommation pourrait fléchir. En fin d'année, après un vif rebond au troisième trimestre (+ 16 % par rapport au deuxième), le PIB français se stabiliserait à 5 % environ en deçà de son niveau d'avant-crise. Sur l'année 2020, il se contracterait d'environ - 9 %.

L'économie régionale poursuit son amélioration au 3^e trimestre

Mais le retour à la normale devrait prendre du temps

Les informations collectées début septembre par la Banque de France confirment les tendances observées lors des enquêtes mensuelles de conjoncture : l'économie régionale a enregistré un recul historique de son activité suivi d'un rebond et pour finir actuellement par un aplatissement en profil « d'aile d'oiseau ». À fin octobre, les chefs d'entreprise du bâtiment envisagent un retour quasi à la normale de leur activité (99 % par rapport à un mois normal). Dans l'industrie, l'activité continuerait de progresser légèrement pour atteindre 87 %. Les services marchands stagneraient à 84 % à fin octobre.

Globalement en 2020, dans les **services marchands**, les transactions auprès des entreprises sont en forte baisse (- 9 %) et plus particulièrement à l'exportation (- 27 %). Dans ce contexte,

les professionnels ont reporté ou annulé leurs dépenses d'investissement avec un recul anticipé de 22 %.

Dans l'**industrie**, l'impact de la crise sanitaire a été très important et ce dans la plupart des secteurs. Au final, la baisse anticipée de l'activité globale est chiffrée à 7 % et à 6 % sur les marchés à l'exportation. L'incertitude sur la durée de la pandémie et ses éventuelles répliques sont un réel frein à la confiance des chefs d'entreprises, les dépenses d'investissement ont été fortement réduites avec un recul de 19 %.

Enfin, dans la **construction**, avec l'arrêt quasi total des chantiers pendant trois mois la perte de production en 2020 est évaluée à 11 %. Dans ce contexte très particulier, une majorité des dépenses d'investissement a été reportée et une baisse de 28 % est anticipée.

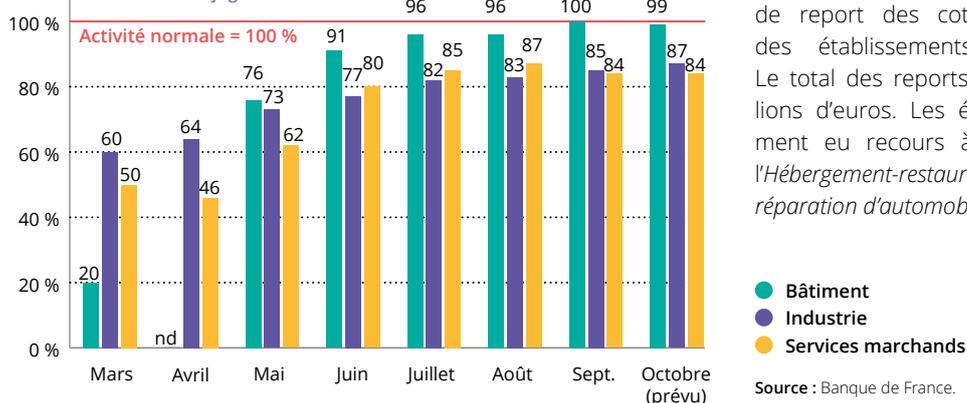
Recul des investissements dans la plupart des entreprises, quel que soit le secteur

122 800 établissements ont demandé un report des cotisations à l'Urssaf

Près d'un tiers des établissements employeurs ont demandé un report de cotisations

De mars à septembre 2020, en Provence - Alpes - Côte d'Azur, 122 800 établissements ont formulé une demande de report des cotisations auprès de l'Urssaf, soit 64 % des établissements employeurs privés de la région. Le total des reports de ces échéances représente 850 millions d'euros. Les établissements qui ont le plus fréquemment eu recours à un report de charges sont ceux de l'*Hébergement-restauration*, de la *Construction*, du *Commerce* ; *réparation d'automobiles et de motocycles*.

Évolution des niveaux d'activité en Provence - Alpes - Côte d'Azur
De mars à septembre et prévision pour octobre 2020, en % du niveau jugé normal



📦 Décrue du chômage partiel

En cumul du **1^{er} mars à fin septembre 2020**, en Provence - Alpes - Côte d'Azur, 138 860 demandes d'activité partielle ont été déposées par 117 060 établissements représentant 102 350 entreprises et associations. Ces demandes représentent potentiellement 496,6 millions d'heures de travail chômées.

Plus de la moitié des heures demandées sont concentrées dans l'*Hébergement-restauration* (18 %), le *Commerce* (18 %) et les *Services de soutien aux entreprises* (17 %).

Depuis la fin du confinement et la reprise progressive de l'activité, le volume d'heures demandées ralentit considérablement.

Entre mars et juin 2020, les demandes d'indemnisation adressées à la Direccte sont en nette diminution et le volume horaire des heures effectivement chômées est divisé par deux en région. La baisse est plus limitée dans les Alpes-Maritimes (-35 %). À l'exception des activités d'*Information et de communication*,

tous les secteurs d'activités sont orientés à la baisse. Celle-ci est très marquée dans la *Construction* (-81 %), le *Commerce et réparation automobile* (-70 %), les *Activités immobilières* (-67 %) mais reste limitée dans le *Transport entreposage* (-20 %) et l'*Hébergement-restauration* (-26 %). Ce dernier secteur concentre à lui seul plus du quart de la totalité des heures chômées au mois de juin 2020 en région (19 % en mars 2020) pour près de 15 % des établissements ayant déposé une demande d'indemnisation.

Les premières consolidations des demandes d'indemnisations pour le 3^e trimestre indiquent la poursuite du mouvement général de décrue du volume de travail chôme.

Depuis le début de la crise sanitaire, le montant des demandes d'indemnisation effectivement versées aux entreprises par l'État et l'Unédic au 28 septembre s'élève à 1,3 milliards d'euros en région.

📦 Ralentissement de la hausse de la demande d'emploi à fin août

Selon les dernières données disponibles, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C a augmenté de +8,1 % en Provence - Alpes - Côte d'Azur, entre fin février 2020 et fin août 2020. Si cette progression s'est intensifiée jusqu'en mai, jusqu'à atteindre +10,2 %, elle a tendance à ralentir depuis. Alors que la région se classait comme la seconde région métropolitaine enregistrant la plus forte hausse de la demande d'emploi, elle se trouve désormais en 5^e position.

Les Alpes-Maritimes (+13,2 %) et le Var (+8,1 %) enregistrent toujours une croissance prononcée du nombre d'inscrits. Pour les autres départements, cette évolution est comprise entre +5,7 % et +7,1 %. En France métropolitaine, la demande d'emploi s'élève un peu moins vite qu'en Provence - Alpes - Côte d'Azur, mais le rythme de hausse atteint tout de même un niveau élevé : +7,7 % en six mois.

📦 Vers un retour à la normale pour les embauches du mois d'août

En août 2020, un peu plus de 148 000 déclarations préalables à l'embauche (DPAE) ont été déposées en Provence - Alpes - Côte d'Azur. Ce volume reste en retrait par rapport à 2019 (-11 %) mais le déficit des embauches est beaucoup moins marqué qu'au début de la crise sanitaire et se réduit de mois en mois.

Si le nombre de CDI enregistre une baisse de -4 % par rapport à 2019, celui des CDD de plus d'un mois progresse de +3 %. Seuls les CDD de moins d'un mois diminuent encore fortement -14 % mais ils constituent près de trois quarts des DPAE.

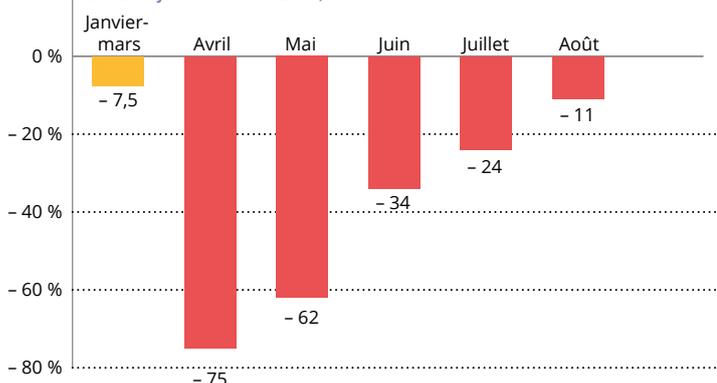
Les Alpes-Maritimes continuent à être le département connaissant le plus fort repli (-12 % sur un an) mais il se rapproche des niveaux constatés pour les Bouches-du-Rhône et le Var (-11 % chacun). Les Hautes-Alpes restent le département le moins impacté avec -1 % d'embauches par rapport à août 2019.

Tout comme au mois de juillet 2020, les entreprises de moins de 10 salariés sont celles qui ont réduit le moins leur embauche au mois d'août (-7 % sur un an). Les autres entreprises sont dans la moyenne. Les entreprises de plus de 250 salariés ont ce mois-ci déclarées plus d'embauches que le mois dernier.

Les secteurs *Hébergement-restauration* et *Services* continuent à être les plus en repli (-17 % et -13 %) suivi par l'*Industrie* (-4 %). À l'inverse, les embauches sont plus nombreuses qu'en août 2019 dans les secteurs de la *Construction* (+24 %) et dans le *Commerce* (+5 %).

Évolution annuelle des DPAE en Provence - Alpes - Côte d'Azur

DPAE de janvier à août 2020, évolution en %



Source : Urssaf, Acof - DPAE.

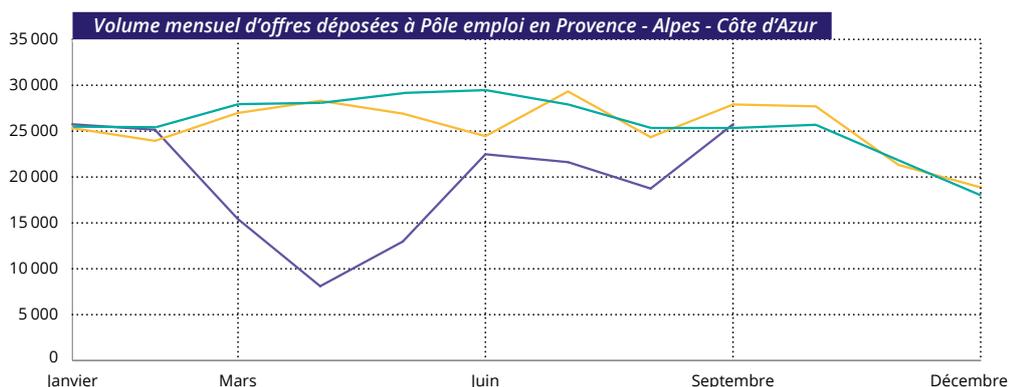
Rebond des offres d'emploi déposées à Pôle emploi en septembre

Après un recul sur la période estivale, le nombre d'offres d'emploi déposées à Pôle emploi en région repart à la hausse en septembre (25 760 offres, soit + 7 000 par rapport au mois d'août 2020). Toutefois, ce volume est en repli de - 8 % par rapport à septembre 2019. Cette diminution est encore plus marquée au niveau national (- 16 % sur un an).

Avec - 34 % d'offres d'emploi au mois de septembre, le département des Alpes-Maritimes continue à être le plus en retrait. Il est suivi par les Alpes-de-Haute-Provence (- 21 %) et les

Hautes Alpes (- 18 %). Les Bouches-du-Rhône retrouvent quasiment leur volume de 2019 (- 3 %). Le Var et le Vaucluse se distinguent ce mois-ci en enregistrant plus d'offres d'emploi qu'en septembre 2019 (respectivement + 8 % et + 12 %).

Sur les quatre derniers mois cumulés (de juin à septembre), le nombre d'offres d'emploi a baissé de - 16 % en région. Les secteurs les plus concernés sont l'*Information et communication* (- 44 %), les *Autres activités de services* (- 32 %), les *Activités immobilières* (- 31 %) et l'*Hébergement-restauration* (- 30 %).



NOTES DE



CONJONCTURE



→ [La note de conjoncture](#)

Directe Provence - Alpes - Côte d'Azur, octobre 2020



→ [Insee conjoncture](#)

Insee Provence - Alpes - Côte d'Azur, octobre 2020



→ [Statistiques et indicateurs](#)

Pôle emploi, octobre 2020



→ [La conjoncture en Provence - Alpes - Côte d'Azur](#)

Banque de France, octobre 2020



→ [Stat'Ur PACA](#)

Urssaf, septembre 2020



TÉLÉCHARGER

Observation Partenariale de la Conjoncture

Mis en place en mars 2009 pour observer et anticiper les effets de la crise en Provence - Alpes - Côte d'Azur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et sur le marché du travail, le dispositif « Observation Partenariale de la Conjoncture » (OPC) est **un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par l'ORM** et constitué de **la Région, la Directe, Pôle emploi, la DR Insee, la Banque de France et l'Urssaf**.

Ce réseau a pour vocation d'élaborer **des diagnostics conjoncturels partagés** en confrontant les données et les analyses. Il s'agit également d'un **lieu d'échanges - ouvert aux acteurs de l'observation en région** - sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques, et de construction de **connaissances partenariales** et multithématiques.

Par le caractère opérationnel de ses productions, OPC a également pour objectif de **répondre aux besoins des décideurs** en éclairant les évolutions économiques de court et moyen termes en région et dans les territoires infrarégionaux.

OPC c'est :

- Chaque trimestre, la diffusion d'un communiqué cosigné par les membres du réseau.
- Chaque semestre, une réunion technique et une séance plénière.
- Un site Internet dédié : www.observation-partenariale-conjoncture.org

**Directeur
de publication**
Philippe Cottet

Coordination ORM
Fanny Bremond
Coralie Cogoluegnes
Adeline Petrovitch

Réalisation
Groupe technique
d'OPC

**Conception
graphique - PAO**
www.gachwell.com

Rédaction finalisée le 21 octobre 2020



Direction régionale
des entreprises,
de la concurrence,
de la consommation,
du travail et de l'emploi



Observatoire Régional des Métiers

